

Médecine physique et de réadaptation

Chefs de service : , Dr. Jean-Marc THERY

Cadre de pôle : M. Frédéric AUSINA

Cadre de santé : Mme Soazig DAGORNE



Consultations

☎ 04 68 61 65 56

📞 04 68 61 69 66

📧 secretariat.reeduc@ch-perpignan.fr

Présentation générale du service

L'unité de médecine physique prend en charge les premiers soins de rééducation : massokinésithérapie, ergothérapie et pédicurie-podologie pour les patients hospitalisés; kinésithérapie et ergothérapie pour les patients externes.

Les activités :

- > Orthopédie
- > Troubles statiques cyphose, scoliose
- > Suite de traumatisme du rachis et des membres
- > Rééducation de la marche et de l'équilibre
- > Rééducation du rachis lombaire et cervical
- > Rééducation neurologique: hémiplegie, paraplégie, sclérose, Parkinson, paralysies périphériques, traumatismes crâniens, post-op des interventions de neuro-chirurgie...
- > Rééducation respiratoire: aide à l'extubation , aspirations dans le cadre d'une prise en charge de kinésithérapie respiratoire , drainages bronchiques et éducation du malade insuffisant respiratoire dans les pathologies de BPCO, asthme, emphysème, SDRA ...
- > Rééducation locomotrice: tendinites, arthrites, arthroses, rhumatismes, suites de fracture et sections tendineuses et nerveuses....
- > Rééducation urogynécologique
- > Rééducation vestibulaire

Les moyens :

Organisation des soins de kinésithérapie :

- > Pour les patients externes, les soins sont réalisés sur rendez-vous avec une prescription médicale émanant d'un médecin spécialiste hospitalier
- > Pour les patients hospitalisés, les demandes de prise en charge de rééducation sont prescrites par les médecins des services de soins.
- > Dans les deux cas, le diagnostic kinésithérapique est établi ; le soignant peut choisir la fréquence, le nombre d'actes, et la durée des actes

> Équipe médicale

> Consultations